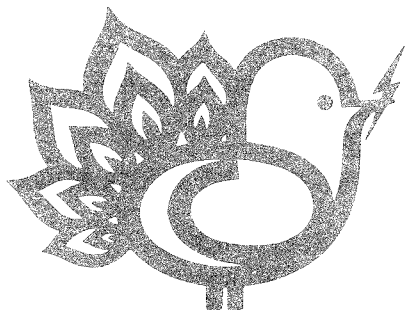


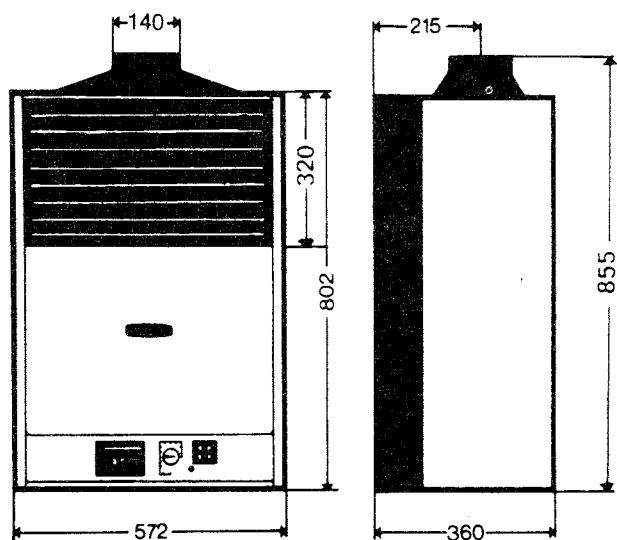
MODE D'INSTALLATION ET D'EMPLOI CHAUDIERE MURALE GAZ

rb 225 F

Catégorie II 2 - 3



renova bulex



Poids 57 kg

Fig. 1

CARACTERISTIQUES GENERALES

Puissance utile nominale en chauffage : 29,13kW
25.000 kcal/h

Puissance utile minimale en chauffage : 14,56 kW
12.500 kcal/h

Puissance en production d'eau chaude sanitaire :
variable de 14,56 à 29,13 kW
variable de 208 à 417 kcal/min.

Débits horaires du brûleur :

débit gaz à 15°C et 1014 mbar

	12.500 kcal/h	25.000 kcal/h
gaz naturel G 20	1,82 m ³ /h	3,64 m ³ /h
G 25	2,02 m ³ /h	4,05 m ³ /h
Propane 40 mbar		2,75 kg/h

CARACTERISTIQUES DES RACCORDEMENTS

Diamètre minimum des canalisations d'alimentation :

Gaz naturels	3/4"
Gaz propane	13/15 ou 12/14 mm
Eau sanitaire	1/2" ou 13/15 ou 12/14 mm
Chauffage	4/4" ou 18/20 mm

CETTE CHAUDIERE COMPORTE

- Un sélecteur à deux positions (été et hiver) actionnant automatiquement le clapet inverseur interdisant, en été, toute circulation de l'eau de chauffage vers l'installation.
- Un coupe-tirage incorporé (S fig. 2)
- Un allumeur piézo-électrique de la veilleuse.
- Deux vases d'expansion sous pression incorporés de 7 litres (14 litres)
- Un dégazeur purgeur automatique.
- Un accélérateur incorporé (voir courbe fig. 3).

Diamètre des injecteurs	Brûleur	Veilleuse
gaz naturels (I ₂)	Ø 1,15 mm	Ø 0,35 mm
gaz propane (40 gr/cm ²)	Ø 0,70 mm	Ø 0,18 mm

Pression minimum d'alimentation en eau froide :
1bar, non comprises les pertes de charge de la tuyauterie et de la robinetterie sanitaire.

Circulateur (électro-pompe) :
voir courbe «débit-pression» p. 3 fig. 3.

Tension d'alimentation électrique :
220 V alternatif - 50 Hz.

Tension intérieure du circuit électrique d'asservissement :
24 V par transformateur à double isolement incorporé dans le bloc électrique.

Raccordement électrique :
par prise de courant 2 fils + terre.

Puissance maximale scellée d'origine.

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

PAGE 1

renova bulex, une division de Saunier Duval Belgique S.A.

91/95, rue St-Denis
REF. CM. 225/4/79/1 F

1190 BRUXELLES

☎ (02) 343.51.40

Télex : 26.813

NOMENCLATURE

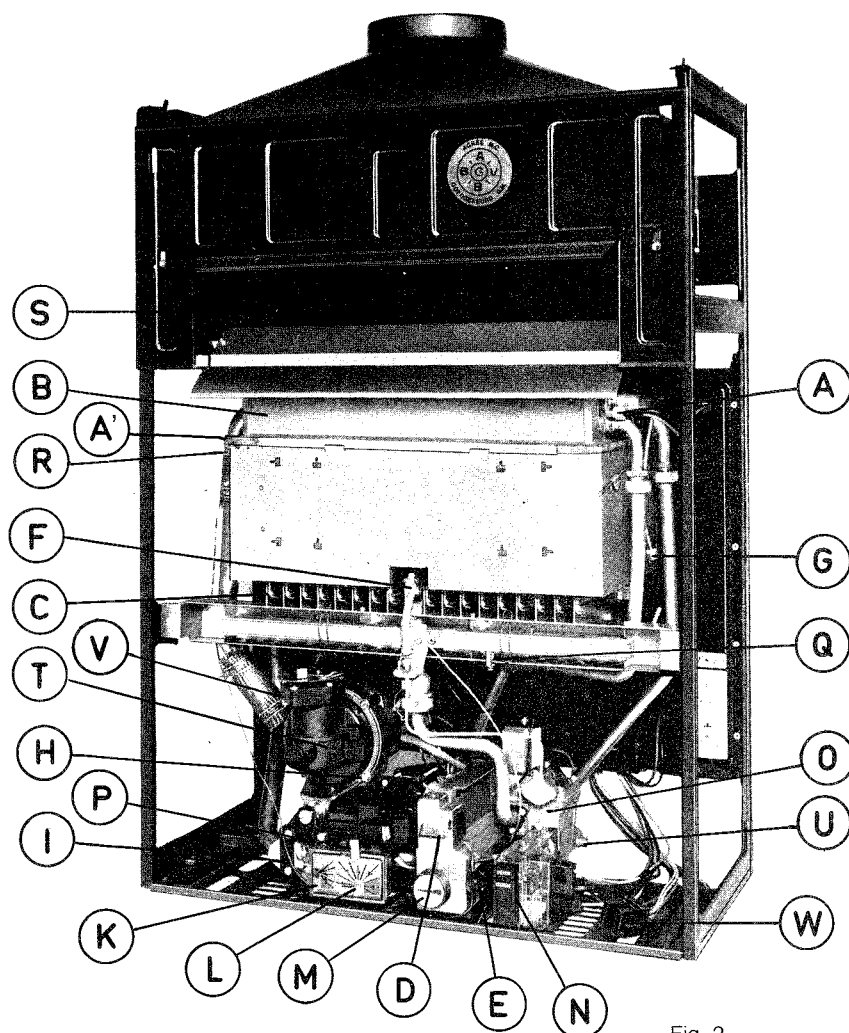


Fig. 2

- A. THERMISTANCE REGULATION E.C.S.
- A'. THERMISTANCE SECURITE C.C.
- B. CORPS DE CHAUFFE avec échangeur incorporé à double circuit.
- C. BRULEUR UNIVERSEL
- D. BLOC DE COMMANDE ET DE REGULATION ELECTRIQUE.
- E. ALLUMEUR PIEZO-ELECTRIQUE
- F. VEILLEUSE D'ALLUMAGE avec bougie.
- G. BOUCHON DE PURGE du corps de chauffe.
- H. ACCELERATEUR (à 2 vitesses) avec dégazeur purgeur.
- I. MECANISME DU CLAPET INVERSEUR interrompant la circulation de l'eau de chauffage vers les radiateurs au moment d'un puisage.
- K. MANOMETRE
- L. THERMOMETRE.
- M. THERMOSTAT DE CHAUFFAGE
- N. BOITIER DISJONCTEUR
- O. MECANISME GAZ
- P. MANETTE SELECTEUR (été-hiver)
- Q. PRISE DE PRESSION GAZ AU BRULEUR
- R. SECURITE DE SURCHAUFFE.
- S. COUPE-TIRAGE ANTIREFOULEUR
- T. DEGAZEUR
- U. PRISE DE PRESSION «amont».
- V. PURGEUR
- W. FICHES DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE

CARACTERISTIQUES DES VASES D'EXPANSION INCORPORES

Capacité totale	14 l (2 × 7 litres)
Capacité utile pour la dilatation de l'eau	8 l (2 × 4 litres)
Pression de gonflage	0,3 bar
Pression maxi de service	3 bar
Pression d'épreuve	5 bar
Pression de tarage de la soupape de sécurité incorporée	3 bar

CONDITION D'UTILISATION DES VASES INCORPORES

Comme avec n'importe quel vase d'expansion sous pression, le volume d'eau total maximum admissible pour le circuit de chauffage dépend du volume d'expansion utilisable du vase et de la charge statique à froid.

- La charge statique**, c'est-à-dire la hauteur au-dessus du vase d'expansion ne doit pas être supérieure à 3 mètres, qui correspond à la pression de gonflage en usine de 0,3 bar.
- Le volume d'eau total** du circuit chauffage (chaudière comprise) ne doit pas dépasser les valeurs ci-dessous :

rb 225	Température moyenne maximale de l'eau de l'installation de chauffage
260 litres	T _m = 80° C
320 litres	T _m = 75° C
370 litres	T _m = 70° C

INSTALLATION

- La chaudière murale rb 225 doit obligatoirement être raccordée à une cheminée de 140 mm minimum de diamètre. On utilisera une bonne cheminée lisse, sans entrée d'air, assurant une évacuation parfaite des gaz brûlés. Le tracé doit être tel qu'en aucun cas l'eau de condensation du conduit ne puisse s'écouler dans la chaudière. Un conduit vertical droit de min. 40cm. est à conseiller entre chaudière et coude.
- La pièce dans laquelle la chaudière murale est placée sera pourvue d'un renouvellement continu en air frais et d'une ventilation réglementaire (à cet effet, se référer aux normes en vigueur, notamment la NBN D.51.003.).
- Pour le raccordement électrique de l'appareil, dans le local choisi, se référer également aux normes en vigueur.
- Le raccordement de l'installation de chauffage au réseau de distribution de l'eau doit être réalisé conformément aux prescriptions locales qui régissent cette matière.
- La paroi supportant la chaudière doit être incombustible et la chaudière doit être placée à une distance suffisante de toute matière combustible.

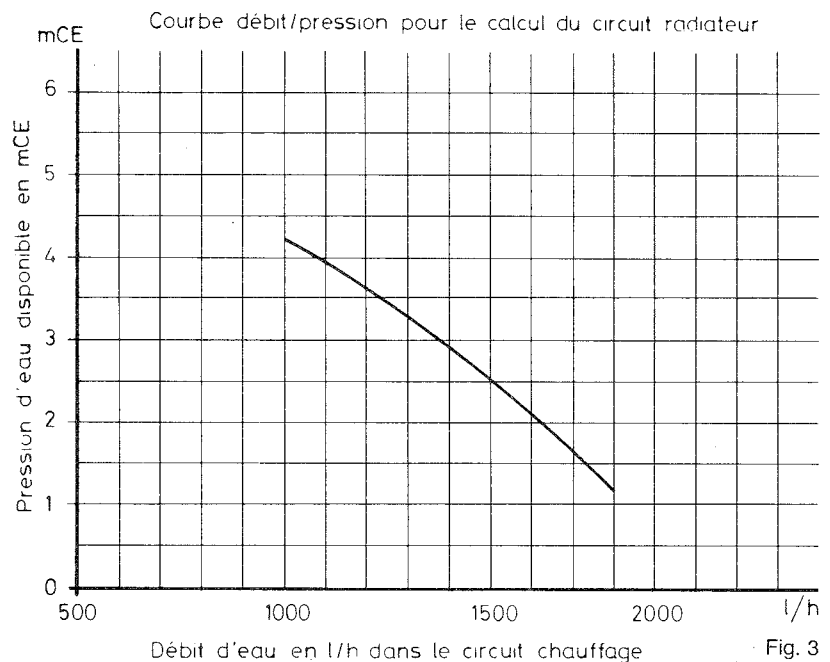
RACCORDEMENT AU CONDUIT D'EVACUATION

Le tracé de la tuyauterie d'évacuation doit être tel qu'en aucun cas l'eau de condensation provenant du conduit ne puisse ruisseler dans la chaudière. Il y aurait risque d'obstruction rapide du corps de chauffe si l'eau de condensation du conduit, généralement sale et chargée de sels minéraux corrosifs, tombait sur les ailettes de l'échangeur. Eviter également les coudes à petit rayon, les coudes équerre, ainsi que les parcours horizontaux ; utiliser si possible des coudes ouverts.

FUNCTIONNEMENT

Caractéristiques du circuit radiateurs

Grâce à l'indépendance hydraulique totale entre le circuit de chauffage et le circuit de puisage d'eau chaude domestique, ces chaudières mixtes permettent l'utilisation de tous les types de radiateurs ainsi que leur alimentation en circuit classique bitube ou en circuit monotube. Les sections des canalisations seront, dans chaque cas, calculées suivant les méthodes habituelles en tenant compte, bien entendu, des caractéristiques «débit/pression» indiquées sur la courbe (fig. 3).



Adaptation de la chaudière en fonction de la puissance prévue pour le circuit chauffage.

Sur cette chaudière, la puissance utile en chauffage peut, lors de la mise en service, être réglée; ce qui permet d'assurer une adaptation de la puissance de chauffe aux besoins réels de l'installation et d'éviter ainsi les inconvénients d'une surpuissance exagérée.

Ce réglage de puissance ne peut se faire que par PEGASE.

Bien entendu, ce réglage n'influe pas sur la puissance utile disponible en puisage sanitaire. Quelle que soit la valeur à laquelle on règle la puissance de la chaudière, la température de l'eau du circuit radiateurs sera régulée avec précision par un asservissement du débit du brûleur suivant les trois phases : arrêt - régime réduit - régime normal.

Adaptation de la chaudière au débit d'eau circulant dans les radiateurs.

Le fonctionnement de la chaudière en chauffage est indépendant de la valeur du débit d'eau dans le circuit radiateurs. Cet avantage obtenu, grâce à la présence du dispositif limiteur de température par thermistance à action instantanée, permet à l'installateur de calculer le circuit radiateurs sans la servitude d'avoir à assurer un débit supérieur à une certaine valeur.

Il est néanmoins conseillé de prévoir dans le circuit radiateurs un débit suffisant pour que l'écart de température entre départ et retour soit de l'ordre de 20° C à pleine puissance.

Par ailleurs un by-pass automatique intégré à la chaudière provoque un recyclage partiel dans le corps de chauffe lorsque le débit dans l'installation devient trop faible.

Ces deux dispositions permettent une utilisation très aisée de robinets thermostatiques. On conseillera toutefois de ne pas en équiper la totalité des radiateurs (cuisine, salle de bains, par exemple).

Régulation de la température de l'eau dans le circuit radiateurs.

La régulation électrique par aquastat à deux contacts décalés est faite à partir de la température de retour du circuit radiateurs. Cette disposition particulière présente les avantages suivants :

- Le brûleur ne s'arrête pas tant que l'eau de chauffage n'aura pas traversé la totalité des radiateurs de l'installation.
- La fréquence des allumages et des extinctions du brûleur s'adaptera naturellement à l'inertie thermique résultant du volume total en eau de l'installation, ce qui évite ainsi les cycles de régulation trop rapides.
- En outre, pour le cas où pour une cause quelconque, le débit d'eau dans le circuit radiateurs serait nul ou anormalement faible (fermeture de tous les radiateurs ou remplissage insuffisant), la température de l'eau du circuit chauffage côté départ radiateurs sera automatiquement limitée à $\pm 100^{\circ}$ C par l'action de la thermistance de régulation fonctionnant en limiteur de température.

Régimes de marche de la pompe d'accélération.

- Première possibilité : La pompe tourne à plein régime lorsque le brûleur est en fonctionnement mais lorsque le brûleur n'est pas allumé, la pompe tourne à vitesse réduite. Le thermostat d'ambiance commande l'arrêt de la pompe.
- Deuxième possibilité : Le thermostat d'ambiance ne coupe pas la pompe. La pompe tourne à plein régime lorsque le brûleur est en fonctionnement. La pompe tourne à mi-régime lorsque le brûleur est arrêté par la régulation (aquastat) ou le thermostat d'ambiance.

Recommandations pour éviter les bruits d'eau pouvant prendre naissance avec l'emploi de certains types de radiateurs ou de convecteurs à faible volume d'eau.

Lorsqu'on utilise des radiateurs présentant de faibles sections de passage et un faible volume d'eau, ce qui est le cas de certains radiateurs ou convecteurs constitués par des panneaux en acier nervuré ou par des tuyaux fixés à des surfaces d'émission de chaleur, il se produit parfois des bruits de cascade à l'endroit du raccord supérieur d'entrée. Ces bruits sont dus au fait que l'eau arrivant par un raccord d'entrée qui est, en général de petite section, fait irruption à grande vitesse dans une chambre de répartition ou dans un espace clos dans lequel il reste toujours de l'air du fait que la vis de purge, lorsqu'elle existe, n'est pas réellement située au point le plus haut.

Pour éviter la formation de ces bruits, la solution préconisée consiste à inverser le sens de circulation de l'eau dans le radiateur de manière à ce que la sortie se fasse par le raccord le plus haut. A ce sujet, il y a lieu de signaler que les constructeurs de ces types de radiateurs donnent souvent, dans leur catalogue, des conseils ou des recommandations pour éviter ce genre de difficultés. Dans tous les cas, prévoir des robinets d'arrêt sur l'alimentation des radiateurs.

Précautions à prendre pour éviter la corrosion des installations de chauffage à eau chaude.

On sait maintenant l'importance qu'il faut attacher aux phénomènes de corrosion dans les installations à eau chaude. En effet, si l'on ne prend pas certaines précautions essentielles, on risque de voir apparaître très rapidement des ennuis graves tels que :

- Production permanente d'hydrogène qui se rassemble en poches aux points hauts des radiateurs et des canalisations entraînant souvent des désamorçages de la pompe de circulation et des bruits d'eau dans l'installation.
- Formation de boue constituée par les résidus de la corrosion.
- Enfin, au bout d'une durée relativement courte, apparition de fuites dans l'installation.

Pour ne pas avoir à craindre ce genre d'incident, il faut simplement ne jamais utiliser d'éléments (tubes, radiateurs ou convecteurs) comportant des surfaces en acier galvanisé en contact avec l'eau lorsque d'autres éléments de l'installation, par

exemple, le corps de chauffe de la chaudière où les tubes sont en cuivre, ce qui est le cas des chaudières **renova bulex**. Eviter d'employer dans l'installation des matériaux de nature différente pouvant être à l'origine de couples électrolytiques. On prendra les précautions d'usage indispensables par exemple appliquer un traitement chimique de ces surfaces à partir de l'eau du circuit. Avec une eau agressive, il y a lieu d'appliquer un traitement approprié.

PLOMBERIE D'EAU SANITAIRE

On devra respecter les diamètres intérieurs de canalisations indiqués au tableau des caractéristiques générales, mais surtout le plus important pour obtenir satisfaction sera de prévoir des robinetteries sanitaires de gros calibre possédant de larges passages d'eau intérieurs. Des robinetteries étriquées freinent le passage de l'eau et risquent de rendre impossible les puisages à gros débit qui sont nécessaires pour la baignoire ou la douche.

On vérifiera également que la pression d'alimentation en eau froide est correcte, celle-ci devra être à l'entrée de la chaudière au moins égale à 1,5 bar plus la valeur des pertes de charge de l'installation et des robinetteries, pour obtenir le débit normal.

POSE, INSTALLATION ET RACCORDEMENT.

Pose des canalisations et de la plaque de raccordement.

Déterminer la position de la chaudière ayant soin :

- de réserver une distance minimale latérale permettant un entretien facile (fig. 4).
- de respecter la hauteur minimale de 1,80 m pour le bas du coupe-tirage dans le cas où celui-ci sert de ventilation haute (2,10m mesuré à partir du sol jusqu'au point de fixation (1 fig.5).
- d'éviter de placer celle-ci au-dessus ou près d'un appareil dont l'usage lui serait préjudiciable.
- de réserver sous la chaudière un passage suffisant pour l'air de combustion.

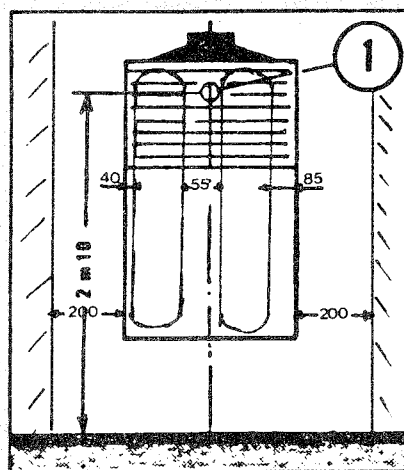


Fig. 4

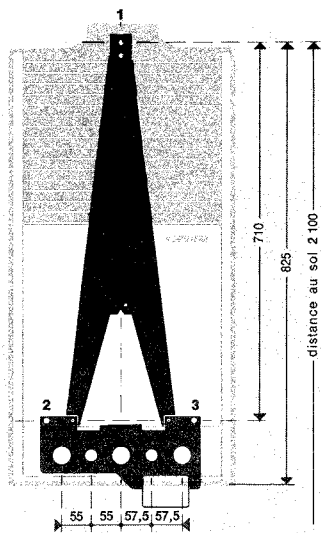


Fig. 5

Dimensions en mm.

Avant d'effectuer la pose de la nappe des canalisations sur le mur, tracer une ligne horizontale correspondant à la hauteur au-dessus du sol choisie pour le bas de l'appareil.

Présenter la plaque de raccordement en plaçant le bord inférieur de la plaque sur la ligne horizontale déjà tracée, puis pointer les 3 trous de fixation de la plaque (fig. 4 et 5), d'abord 1, ensuite 2 et 3.

PLAQUE DE RACCORDEMENT

La plaque de raccordement située au-dessous de la chaudière est principalement à la disposition des agents de maintenance ; elle comprend (fig. 6) :

- A - Vanne d'isolement chauffage central - retour chauffage.
- Vanne d'isolement chauffage central - départ chauffage.
- C - Vanne d'arrêt eau sanitaire (entrée).
- J - Vis de vidange circuit chauffage central.
- D - Sécurité de surpression sanitaire.
- E - Soupape de sécurité.
- F - Liaison électrique «régulation».
- G - Liaison électrique «secteur».
- H - Liaison terre.
- K - Sortie eau chaude sanitaire.
- R - Clapet gaz.
- M - Emplacement robinet gaz 3/4".

Ces organes n'existent que sur la chaudière mixte.

Enlever les différents raccords montés sur la plaque, repérer et tracer les axes d'arrivée des canalisations.

Monter la nappe des canalisations sur le mur en respectant l'ordre des arrivées et départs qui est de gauche à droite (fig. 5), et en respectant l'emplacement qu'il faut réserver sur le mur pour le logement du vase d'expansion, la chaudière étant mise en place.

Vérifier que les sorties horizontales des coudes ou téés utilisés sont bien alignées dans un plan horizontal. Fixer la plaque contre le mur, raccorder ensuite. Purger et nettoyer les circuits d'arrivée eau froide et d'arrivée gaz, en ouvrant la douille d'arrêt d'eau et le robinet de gaz et en laissant débiter quelques instants à l'air libre. Refermer et vérifier l'étanchéité.

N.B. : Le circuit d'évacuation de la soupape devra comporter un dispositif qui rende visible l'écoulement de l'eau ; ce dispositif (par exemple un entonnoir à l'air libre) doit être placé aussi près que possible de la chaudière.

Ne pas brasser les raccords montés en place, cette opération risque d'endommager les joints et les étanchéités des robinets.

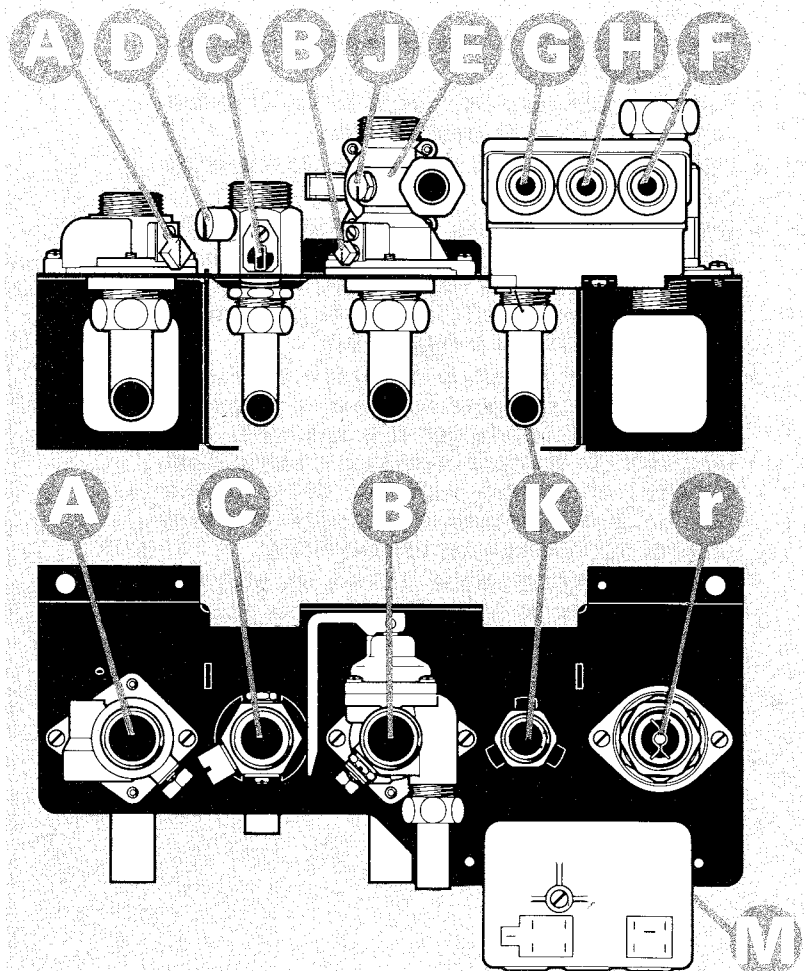


Fig. 6

RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Il s'effectue sur la plaque à bornes (G fig. 6 et fig. 8) située en dessous à droite de la plaque de raccordement.

Le raccordement sera exécuté de préférence au moyen d'un câble souple à 3 conducteurs aboutissant à une prise de courant 2 phases + terre, protégées côté phase par deux fusibles 2 ampères. Pour procéder au raccordement, enlever le couvercle du boîtier.

Mise en place et raccordement

Avant de retirer la chaudière de son emballage, vérifier que celle-ci a bien été prévue pour fonctionner avec le gaz qui doit l'alimenter. Pour cela : vérifier que le code de gaz qui figure sur une des étiquettes collées sur le carton d'emballage correspond bien au gaz qui alimentera la chaudière.

Au cas où la chaudière se trouverait déjà sortie de l'emballage, on peut lire le code du gaz pour lequel est réglée la chaudière sur une étiquette collée sur le haut du boîtier du coupe-tirage.

Avant de mettre en place la chaudière :

Démontez l'ensemble «façade,panneaux latéraux»; pour cela :

- Démontez la grille coupe-tirage en dévissant les deux vis de fixation.
- Retirez le panneau de façade en le soulevant vers le haut et en le tirant vers soi.
- Démontez le bandeau inférieur en dévissant les quatre vis de fixation.
- Dévissez les deux vis situées sous le bord inférieur des panneaux latéraux, tirer le bas latéralement, soulever de deux centimètres environ, afin de dégager les picots situés en partie haute et enfin les dégager complètement.
- Présenter la chaudière contre le mur en écartant le bas du dossier pour échapper la plaque de raccordement, et engager dans la lumière de la languette, se trouvant au-dessus du vase d'expansion, le support supérieur de la plaque (fig. 7). Laisser descendre la chaudière et la faire reposer sur la plaque de raccordement.
- Mettre les joints en place et visser les différents raccords en commençant par le clapet gaz. Ne pas oublier de placer le filtre sur l'alimentation eau froide.
- Poser le conduit de fumée, la chaudière est alors fixée et raccordée.
- Enfiler les 2 coupleurs alimentation et régulation (W fig. 2).
- Remonter l'habillage.

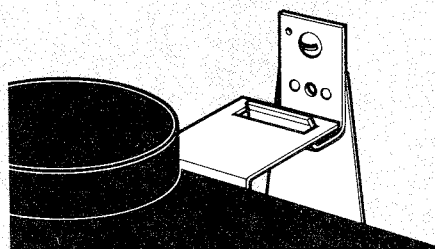


Fig. 7

Pour procéder au raccordement, enlever le couvercle du boîtier.

Branchement :

- section du câble : 2,5 mm²
- alimentation : bornes 220 V
terre : borne \equiv
- bornes 1-3 : interrupteur du thermostat d'ambiance.
- bornes 3-5 : résistance anticipatrice (220 V) du thermostat d'ambiance.
La borne commune entre la résistance anticipatrice et l'interrupteur du thermostat doit être reliée à la borne 3 de la chaudière.
- bornes 4-5 : horloge (220 V).

N.B. : La position de la barrette détermine le régime de pompe :

Barrette entre 1-2 : brûleur coupé, pompe en 1/2 régime.

Barrette entre 2-3 : brûleur coupé, pompe coupée.

Fonctionnement sans thermostat d'ambiance : placer les deux barrettes entre 1-2 et 2-3, la chaudière fonctionnera sous l'unique contrôle de l'aquastat. Quand le brûleur est éteint, la pompe tourne à 1/2 régime nominal.

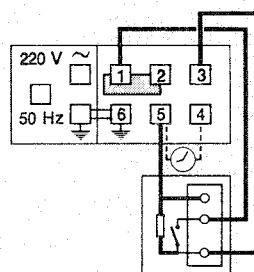
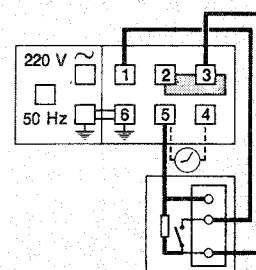


Fig. 8



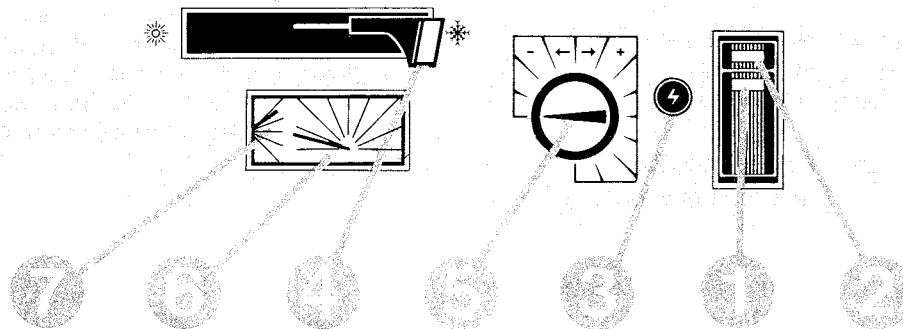


Fig. 10

Pression au brûleur en fonction de la puissance installée en chauffage

PRESSION D'ALIMENTATION DU BRULEUR (mbar)		
Puissance en kcal/h	25.000	Ø inj.
Gaz naturels	G 20	12
	G 25	16,8
Propane (40 mbar)	± 40	0,70 mm

ARRÊT COMPLET DE LA CHAUDIÈRE

Il suffit de fermer l'arrivée de gaz en appuyant sur le bouton-poussoir rouge (2 fig. 10).

CONTRÔLE DE LA PUISSANCE NOMINALE DE LA CHAUDIÈRE EN PUISAGE

Pour cela, ouvrir en grand un robinet de puisage de manière à obtenir en permanence le plein régime du brûleur.

Si on ne peut obtenir en puisage le débit normal du brûleur correspondant à la puissance maxi de la chaudière, cela veut dire que la pression d'alimentation en gaz est insuffisante : vérifier alors que la canalisation d'alimentation gaz est de section suffisante, compte tenu de sa longueur et que le compteur est capable d'assurer le plein débit de la chaudière en tenant compte du fonctionnement simultané des autres appareils d'utilisation du gaz.

Pour mesurer la pression de gaz à l'entrée de la chaudière, brancher un manomètre à eau sur la prise de pression à l'entrée de la chaudière.

On contrôlera qu'on obtient bien la puissance ou le débit en chauffage, soit en effectuant directement une mesure de débit au compteur, soit en mesurant la pression au brûleur en branchant un manomètre à eau sur la prise de pression du gaz au brûleur (Q fig.9) située sur la rampe brûleur et en se reportant au tableau de la page 8, qui donne directement la puissance chauffage en fonction de la pression au brûleur pour les différents types de gaz.

Dégazage complet et permanent du circuit de chauffage.

Les gaz contenus dans l'eau qui vient de remplir le circuit de chauffage seront automatiquement évacués par le dispositif dégazeur purgeur incorporé (T fig. 9) au fur et à mesure que s'élève la température de l'eau de ce circuit. S'assurer seulement que le bouchon (V fig. 9) du purgeur automatique est bien dévissé de quelques tours afin que l'air puisse s'échapper en permanence.

Remarque :

Au cours de la montée de la température de l'eau de chauffage, on observera que la pression lue au manomètre s'élève, mais celle-ci ne devra pas dépasser la valeur de 3 bar lorsque la température maximale sera atteinte (7 fig. 10).

Si la pression s'élevait au-dessus de 3 bar, cela voudrait dire que la capacité en eau de l'installation est trop élevée pour la capacité du vase d'expansion.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Entretien de la chaudière

N'oubliez pas que de la bonne marche de votre chaudière dépend le confort de votre foyer en hiver; accordez-lui donc l'entretien annuel dont elle a besoin.

Cet entretien annuel, qui consiste essentiellement en un nettoyage du corps de chauffe, du brûleur et de la veilleuse, et un contrôle général des organes, doit être fait par un professionnel. Adressez-vous à votre installateur ou à PEGASE. Ceux-ci vous conseilleront.

Vidange de l'installation en cas de gel

Si l'on veut retirer le maximum de satisfaction et de longévité d'une installation de chauffage central, quelle qu'elle soit, celle-ci doit être vidangée le moins souvent possible.

En effet, chaque nouveau remplissage sera une cause d'entartrage inutile et nuisible ; cependant, la vidange doit être faite s'il y a risque de gel pendant un arrêt hivernal de l'installation de chauffage.

Vidange du circuit chauffage

- Pour vidanger entièrement l'installation de chauffage et la chaudière, il suffit d'ouvrir le ou les robinets de vidange prévus obligatoirement aux points bas de l'installation et puis les différents purgeurs des radiateurs et de la chaudière, en commençant par les purgeurs les plus élevés ; on terminera la vidange du circuit de chauffage de la chaudière en dévissant la vis J située sur le mamelon départ chauffage (fig. 6).
- Si l'on désire seulement vidanger la chaudière, il suffira de fermer les deux robinets de barrage, d'ouvrir le bouchon de purge du corps de chauffe, d'enlever la vis de vidange et d'ouvrir la soupape de sécurité. La vidange de la chaudière étant terminée, il faut remettre en place la vis de vidange (J fig. 6).

Débloquage éventuel du circulateur

Il peut arriver, de façon tout à fait exceptionnelle, que, lors de la première mise en route ou lors d'une mise en marche après une longue période d'arrêt, le circulateur ne démarre pas ; dans ce cas, il doit être débloqué manuellement en agissant sur le dispositif de déblocage prévu à cet effet.

La manoeuvre à effectuer est la suivante :

- Retirer la façade de la chaudière.
- Dévisser le bouton moleté situé sur la face avant du circulateur, pour libérer la rotation de l'axe fendu (X fig. 9).
- A l'aide d'un tournevis, pousser cet axe pour qu'il vienne en prise avec l'arbre intérieur de la pompe, puis tourner cet axe dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que le circulateur démarre ; cette manoeuvre est, en réduction, la même que celle du démarrage à la manivelle, d'un moteur de voiture.
- Resserer ensuite le bouton moleté.

NOTICE D'EMPLOI DE LA CHAUDIERE MURALE rb 225

(fig. 10)

1. Allumage et mise en route de la chaudière

- S'assurer que la chaudière est normalement sous tension.
- Placer le levier sur position chauffage (4 fig.10) c'est-à-dire à droite.
- Placer le bouton de réglage du thermostat de chauffage sur la position maximum (5 fig. 10).
- Ajuster le thermostat d'ambiance éventuel au maximum.
- Ouvrir le robinet d'arrêt gaz, puis appuyer à fond sur le poussoir vert de mise en marche (1 fig. 10). Laisser débiter quelques instants (10 - 15 sec.) afin de chasser l'air pouvant se trouver dans les canalisations puis, tout en maintenant ce poussoir enfoncé, allumer la veilleuse en appuyant sur le poussoir de l'allumeur piézo-électrique (3 fig. 10).

Maintenir le poussoir vert enfoncé à fond pendant 15 à 20 secondes pour permettre l'échauffement du thermo-couple.

N.B. Si la veilleuse ne s'allume pas en appuyant sur le poussoir vert, c'est qu'il y a de l'air dans la canalisation de gaz de votre chaudière. Dans ce cas, maintenir le poussoir vert enfoncé jusqu'à ce que l'allumage du brûleur de veilleuse se produise par l'action du piezo.

- Relâcher le poussoir vert et constater que la veilleuse reste allumée.

Si le levier est tourné sur position «hiver», le gaz est admis au brûleur. En position «été», il n'y aura du gaz au brûleur que lors du puisage d'eau chaude sanitaire (4 fig. 10 - à gauche).

Le fait que la veilleuse reste allumée après avoir relâché le poussoir vert indique que votre chaudière est en état de marche.

N.B. Si la veilleuse s'éteint après avoir relâché le poussoir vert, cela signifie que le dispositif de sécurité n'a pas eu le temps de s'armer. Il suffit alors de recommencer l'opération d'allumage de la veilleuse et de maintenir le poussoir vert enfoncé pendant un temps plus long.

2. Arrêt du chauffage central

- Il suffit de pousser le levier sur la position «été». L'appareil continuera à fonctionner seulement pour la production d'eau chaude sanitaire.

3. Mise en route du puisage d'eau chaude

- Ouvrir la douille d'arrêt d'eau, puis ouvrir successivement les robinets de puisage d'eau chaude : laisser couler jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'air dans les canalisations.
- Vérifier si l'on peut puiser à petit débit (7 l/min) en obtenant de l'eau à $\pm 60^{\circ}\text{C}$.
- Vérifier également qu'en effectuant un puisage à gros débit, le brûleur reste allumé à plein régime pendant toute la durée du puisage.

4. Arrêt de la chaudière

- Il suffit d'appuyer sur le poussoir rouge qui provoque l'arrêt total de la chaudière par coupure du gaz et de l'électricité.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Entretien de la chaudière

N'oubliez pas que de la bonne marche de votre chaudière dépend le confort de votre foyer en hiver; accordez-lui donc l'entretien annuel dont elle a besoin.

Cet entretien annuel, qui consiste essentiellement en un nettoyage du corps de chauffe, du brûleur et de la veilleuse, et un contrôle général des organes, doit être fait par un professionnel. Adressez-vous à votre installateur ou à PEGASE. Ceux-ci vous conseilleront. PEGASE peut vous proposer un contrat d'entretien si vous le désirez.

Vidange de l'installation en cas de gel

Si l'on veut retirer le maximum de satisfaction et de longévité d'une installation de chauffage central, quelle qu'elle soit, celle-ci doit être vidangée le moins souvent possible.

En effet, chaque nouveau remplissage sera une cause d'entartrage inutile et nuisible; cependant, la vidange doit être faite s'il y a risque de gel pendant un arrêt hivernal de l'installation de chauffage.

Vidange du circuit de chauffage

- Pour vidanger entièrement l'installation de chauffage et la chaudière, il suffit d'ouvrir le ou les robinets de vidange prévus obligatoirement aux points bas de l'installation et puis les différents purgeurs des radiateurs et de la chaudière, en commençant par les purgeurs les plus élevés.
- Si l'on désire seulement vidanger la chaudière, il suffira de fermer les deux robinets de barrage de la plaque de raccordement, d'ouvrir le bouchon de purge du corps de chauffe et d'ouvrir la soupape de sécurité.

Remplissage du circuit d'eau du chauffage

La pression d'eau FROIDE au manomètre doit toujours être au minimum 0,5 kg (bar). Sinon, il faut ajouter de l'eau.

DEBLOCAGE EVENTUEL DU CIRCULATEUR

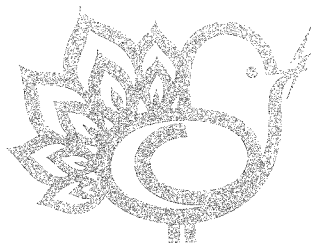
Il pourrait arriver, de façon tout à fait exceptionnelle, que, lors de la première mise en route ou lors d'une mise en marche après une longue période d'arrêt, le circulateur ne démarre pas; dans ces cas, il doit être déblocqué manuellement en agissant sur le dispositif de déblocage prévu à cet effet avant d'enclancher la chaudière, c'est-à-dire avant de pousser sur le poussoir vert.

La manoeuvre à effectuer est la suivante :

- Retirer la façade de la chaudière.
- Dévisser le bouchon moleté situé sur la face avant du circulateur, pour libérer la rotation de l'axe fendu (X fig. 9).
- A l'aide d'un tournevis, pousser cet axe pour qu'il vienne en prise avec l'arbre intérieur de la pompe, puis tourner cet axe dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Revisser ensuite le bouchon moleté.
- Enfoncer le poussoir vert et remonter la façade.

Centres d'information **renova bulex**

Nos centres d'information renova bulex sont à votre disposition pour vous permettre d'y voir nos appareils et d'en obtenir tous renseignements complémentaires.



ANTWERPEN

Mechelsesteenweg 94 - Tel. (031) 37.56.39 - 37.56.36

BRUXELLES

Rue St-Denis 91/95 - Tel. (02) 343.51.40

GENT

Kortrijksesteenweg 91 - Tél. (091) 21.47.67 - 21.47.68

HASSELT

Maastrichtersteenweg 147B - Tel. (011) 22.33.55 - 22.44.55

MANAGE

Grand'rue 50 - Tel. (064) 55.31.88 - 55.46.77

LIEGE

Av. Georges Truffaut 10 - Tel. (041) 42.06.02 - 42.17.07

NAMUR

Rue Saint Nicolas 80/82 - Tel. (081) 22.43.41 - 22.43.12